



Compte-rendu Assemblée générale du 29/01/2018

Mot de bienvenue du Président :

Bonsoir Messieurs les élus

Bonsoir Mesdames et Messieurs les adhérents, chers amis,

Bonsoir Mesdames, Messieurs

Cette année, nous n'allons pas subir le traditionnel quart d'heure lyonnais, vu la ponctualité des élus. Je les en remercie. Vu le nombre de pouvoirs et de présents, je déclare ouverte cette assemblée générale ordinaire et confirme qu'elle peut valablement délibérer sur l'ordre du jour que vous avez, chers adhérents, reçu en son temps. Puisque les us et coutumes me l'autorisent, laissez-moi, tout d'abord, vous présenter mes vœux les plus chaleureux pour vous-même, vos proches et tous ceux qui vous sont chers. Vœux de santé, bonheur, de réussite dans vos projets personnels, professionnels. Que 2018 soit une année de sérénité, d'espérance et pourquoi pas d'audace pour chacune et chacun d'entre vous. Qu'elle voit les réalisations programmées du parc se concrétiser. Avant de débiter les différents points de cette assemblée, je me dois d'excuser : Monsieur le Député, Jean-Louis TOURAINE, Monsieur le Président de la Métropole, David KIMELFELD, Monsieur le Maire de LYON, Georges KEPENEKIAN, Madame La Maire du 7^e, Myriam PICOT, Monsieur le Maire du 3^{ème}, Thierry PHILIP. Monsieur B PERRIN, Président du C I L Monplaisir Tous retenus par d'autres obligations. Je me dois d'excuser également les 75 adhérents qui à leur grand regret ne peuvent assister à cette Ass Gle, mais qui ont pris soin d'envoyer leur pouvoir et le renouvellement de leur cotisation 2018. Qu'ils en soient vivement remerciés. Je remercie les élus qui honorent par leur présence notre A GLE.: Monsieur Michel LE FAOU, Vice – président de la métropole en charge de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'habitat, cadre de vie, représentant Monsieur le Président de la Métropole. Monsieur Loïc GRABER, Adjoint au 7^e ardt en charge de l'urbanisme, au Patrimoine et à la politique de la ville et adjoint en charge de la culture à l'Hôtel de Ville représentant ce soir Monsieur le Maire de Lyon et Madame la Maire du 7^e ardt. Monsieur Christophe AMANY, Adjoint au 7^{ème} en charge des espaces verts, de la propreté, du développement durable, et de la démocratie participative. Monsieur Christophe GEOURJON, conseiller municipal et métropolitain ainsi que Monsieur Stéphane Guillard, conseiller métropolitain. Votre présence Messieurs les élus, malgré vos emplois du temps chargés nous touchent et démontre tout l'intérêt que vous portez à l'ADPB, qui il est vrai, **a été un acteur actif pour la création du parc**. Je remercie également de leur présence : Monsieur Pierrick CHOBAUX – Directeur de cabinet de Mme PICOT. Madame Chantal DELORE, Présidente du C de Q GUILLOTIERE, Marc PERTOSA Président du CIL de GERLAND-GUILLOTIERE. Madame et Messieurs les Présidents et membres d'honneur de l'ADPB. Monsieur Yann COUTURIER, notre fidèle reporter du PROGRES et enfin un remerciement particulier à notre doyen, Marcel FOURNEAU qui d'ici quelques jours va fêter ses 100 ans. Il a tenu à honorer de sa présence notre A GLE. Si par mégarde ou ignorance, j'ai omis de nommer quelqu'un qu'il veuille bien accepter mes excuses et se signaler

Après ces quelques mots de bienvenue, je prends le point 1 de l'ordre du jour : adoption du compte-rendu de l'A gle 2017 qui vous a été envoyé fin février 2017. **Le compte-rendu est adopté à l'unanimité**. Merci Mesdames

Cette année, en accord avec les membres du CA, nous avons souhaité renouveler la présentation par diaporama faite l'an dernier du rapport moral et d'activités, ce qui devrait laisser plus de temps aux échanges qui suivront car je reste convaincu que l'assemblée générale d'une association demeure un moment privilégié et important pour que vous chers adhérents puissiez vous exprimer. C'est une légitimité que moi-même et le CA vous devons

Le Président informe sur les dysfonctionnements constatés en 2017

NUISANCES SONORES

Au cours de l'été dernier, beaucoup de personnes sont venues me voir, ou m'ont téléphoné pour me faire part de ce problème.

Dès la rentrée, en septembre, je m'en suis entretenu avec Mme M PICOT.

L'ADPB lui a fait un courrier et cette pollution sonore ne devrait pas se renouveler !

Personnellement, je suis très étonné que certains organisateurs ne respectent pas l'engagement qu'ils prennent auprès de la ville de LYON lorsqu'il lui adresse leur demande d'organisation des festivités sur la voie publique qui stipule en sa page 3 : *Le niveau de prestation acoustique des animations ainsi que lors du montage et du démontage des installations devra rester raisonnable. A titre d'information, il ne doit pas dépasser 70 Db n façade avant 22 h et 60 Db en façade après 22H.*

INTRUSIONS NOCTURNES

On rappelle ce problème chaque année...il semble que rien ne soit mis en place pour éviter ces intrusions nocturnes, parfois assez bruyantes ce qui nuit au repos des habitants du bd des Tchèques et puis ces rassemblements pourraient être source de détériorations dans le parc...

Pour l'ADPB ; en termes de nuisances mieux vaut prévenir que guérir.

ENTRETIEN des TOILETTES

Il nous a été signalé à plusieurs reprises que les toilettes notamment celles situées vers la vague des remparts étaient bouchées, voir inondées ce qui obligeait les enfants à uriner à l'extérieur.

L'ADPB est consciente que les causes de ces dysfonctionnements peuvent être multiples voir occasionnées par les utilisateurs à moins qu'il s'agisse d'un problème technique.

Saisie de ce problème, l'ADPB l'expose en souhaitant que si il s'agit d'un problème technique qu'une solution soit trouvée.

TAGS sur CHATEAU

Prévenue par un membre du CA, l'ADPB a immédiatement pris contact avec la Métropole en demandant que ces œuvres soient enlevées au plus vite, ce de façon à éviter une propagation.

Ce qui fût fait dans les quinze jours !

Mais cela démontre à l'évidence que le site n'est pas suffisamment surveillé !

Le vice-président JM DUCARD présente les 2 diaporamas suivants :

Que s'est-il passé en 2017 ?

- Démolition des bâtiments sur la partie Fort
- Organisation de 2 visites exploratoires (15/06 et 5/07) par la Métropole et en présence des équipes de BASE paysagistes
- Mise en place du manège (à renouveler)
- Pas de réponse aux courriers adressés aux Présidents de la Métropole
- Ouverture par le CROUS de la Résidence pour la réussite
- 20^e Anniversaire de l'ADPB
- Repas annuel
- Demandes d'installation de ruches, de composteur, atelier vélo d'auto-réparation, théâtre de marionnettes.

Actions prévisionnelles 2018

- Veiller au développement du parc
- Participation de l'ADPB aux journées des parcs et jardins avec l'organisation de visites commentées sur la flore du parc
- Participation de l'ADPB aux JEP avec une exposition sur les transformations du parc et les réalisations à venir
- Suivi de la sécurisation de l'accès depuis le 8^e arrondissement
- Participer aux ateliers créatifs (fin 2018)
- Organisation de visites commentées du parc ainsi que des visites spécifiques (flore)

Après ces présentations très appréciées, le Président propose aux élus de prendre la parole et de répondre aux éventuelles questions.

Concernant les nuisances sonores, M LE FAOU confirme que parfois elles ont été fortes puisque lui-même habitant un arrondissement voisin les a entendus. M GRABER a confirmé que cela ne devrait pas se reproduire en 2018 car les organisateurs qui n'ont pas respecté leurs engagements en 2017, ne se verront accorder aucune autorisation. Pour les autres nuisances aucune réponse n'a été donnée.

Concernant le point 4 de « que s'est-il passé en 2017 ? » l'ADPB renouvelle sa demande de conserver les anciennes écuries (bâtiment n°16-4 halls accolés) pour un usage d'activités liées au parc.

Monsieur M LE FAOU ne rejette pas à priori cette demande qui nécessite réflexion compte-tenu de l'engagement d'utiliser les bâtiments restant à un lien avec la politique de la métropole.

La création d'une crèche est actée dans un des bâtiments. Le permis de construire pour la modification du magasin d'armes sera délivré le mois prochain (février ou mars ?) Concernant l'ouverture du CROUS, l'ADPB renouvelle l'utilisation d'une salle de réunion pour les associations du 7^e, salle promise plusieurs fois certes sous certaines conditions, par M GRABER. Pas de réponse sur ce point.

Concernant le point 4 des actions prévisionnelles, M LE FAOU préconise la réfection des barrières actuelles et de reprendre la peinture du zébrage de la rue de l'Epargne en attendant une mise en place définitive de la sécurisation qui sera votée à la PPI du prochain mandat !

Le rapport moral et d'activités a été adopté à l'unanimité.

Point 3 de notre ordre du jour : RAPPORT FINANCIER.

Notre trésorier Joseph FAVETTA ayant eu un décès dans sa famille, je vais le remplacer.

RECETTES :

Le montant total des cotisations ne représente pas les 283 adhérents que nous avons à ce jour, car certains avaient adhéré en septembre 2016, par conséquent ils étaient exemptés de cotisation 2017

Je remercie les adhérents concernés qui ont tout de même payé leur cotisation 2017.

Je me permets de rappeler que le montant annuel de la cotisation (10 €) n'a pas augmenté depuis plusieurs années

DEPENSES :

Le plus gros poste des frais de fonctionnement est l'affranchissement des courriers (535 €) soit : 36%. (Certains adhérents envoient quelques timbres avec leur cotisation. Le Président dit : **si chaque adhérent envoyait avec leur cotisation annuelle 2 timbres nous ferions de grosses économies sur ce poste, cela se fait dans d'autres associations !**

Le 20^e anniversaire nous a coûté en réalité : dépenses moins les recettes (vues sur la présentation précédente) 3380 € + 264 € du repas soit un total de 3644 € pour un budget prévisionnel voté par le CA de 4000 €.

RESULTAT COMPTABLE 2017 :

Il laisse apparaître un déficit de 2423 € dû au 20^e anniversaire, mais rassurez-vous notre association dispose à ce jour d'un solde créditeur de 10 832 €, ce qui est pour l'instant suffisant partant du principe qu'une association n'a pas vocation à jouer l'échec...

BUDGET PREVISIONNEL 2018 :

IL se présente en équilibre sans avoir recours à notre livret bleu...

Rapport financier adopté à l'unanimité.

POINT 4 : Election du nouveau CA par A MAROTEL (Secrétaire). **Nous avons 22 candidats. Deux membres du conseil ne se représentent pas cette année ; il s'agit de Jean Brottier et de Jean-François SADDY. Membres du conseil dès la première heure, ils ont participé au « combat » de l'ADPB et nous les remercions chaleureusement pour le travail qu'ils ont fourni avec toute l'ardeur que nous leur connaissons.**

2 nouvelles candidatures (féminines) se présentent

Ce qui porte le nombre d'administrateurs à 22 personnes, conforme à nos statuts, en conséquence A MAROTEL propose un vote à main levée, qui est accepté à l'unanimité..

Les 22 membres se présentant ont été élus à l'unanimité.

Avant de conclure cette A GLE, des photos et un film (réalisées par M et Mme BERNIZET) sur la journée du 20^e anniversaire qui fut un véritable succès furent présentés. L'assistance a apprécié cet intermède visuel.

CONCLUSION

Les aiguilles de l'horloge ont tourné, aussi je me dois de conclure cette assemblée générale en espérant qu'elle fut à la hauteur de vos légitimes attentes.

Je vous remercie de votre présence et de votre attention, mais ne serait conclure sans vous exprimer, chers adhérents, toute ma gratitude car sans vous notre association ne vivrait pas... Alors restons solidaires !

J'adresse également des remerciements particuliers aux membres du bureau et du CA, qui tout au long de l'année travaillent avec passion, énergie, sans compter leur temps pour que l'ADPB garde son enthousiasme, atteigne ses objectifs, soit fier, *avec toute la modestie requise* du travail accompli.

Je joins à ces remerciements leur épouse, leur mari, qui acceptent ce temps passé au service des autres....

Un grand merci aussi à Benoît MORELLET (membre du CA) qui a assumé le passage des diapos et qui tout au long de l'année fait vivre notre site : [www. Parcblandan.com](http://www.Parcblandan.com)

Alors, continuons tous ensemble cette fabuleuse et grande aventure et gardons l'espoir que ce poumon vert soit totalement aménagé à l'horizon mi 2019.

André MALRAUX n'a-t-il pas déclaré : « Un monde sans espoir est un monde irrespirable. »

Avec tout mon attachement et bien cordialement à toutes et tous.

et maintenant place au verre de l'amitié !! Le vice-président B LABERGERIE remercia la famille MORELLET pour son implication lors du 20^e anniversaire ainsi que le président DELEUZE pour la tenue de cette A GLE.

Le CA s'est réuni le 5 février pour élire le nouveau bureau :

Président	Georges DELEUZE	Administrateur	MC.CHABAUD-SASSOULAS
1 ^{er} vice-président	Jean-Marc DUCARD	Administrateur	Rosine CHESNEAU
Vice-président	Maurice BADEL	id	Danièle de FILIPPIS
Président d'honneur –Vice-président	Jean BERNIZET	id et Président d'honneur	Mario de FILIPPIS
Vice-président d'honneur	Marcel FOURNEAU	id	J Marie HURTREL
Vice-président	Bruno LABERGERIE	id	Claude JEANDEL
Vice-président	Christian LE DAIN	id	Maryse LALOUET
Secrétaire	André MAROTEL	id	Benoît MORELLET
Trésorier	Joseph FAVETTA	id	Yvette NEMOZ-GAILLARD
Trésorier adjoint	Sylvain FUZELIER	id	Jacques RECORBET
Administrateur	Raymond CALAZEL	id	Josiane RIFFE

Outre ceux mentionnés dans le tableau, Mme Ch DESBAZEILLE, M JP FLACONNECHE, Mme D SUZANNE, Mrs D BOURQUELOT, J BROTTIER, JF SADDY sont membre d'honneur de l'ADPB.

RAPPEL PAYEMENT COTISATION

Il est demandé aux adhérents qui par omission n'ont pas encore acquitté leur cotisation 2018 (10 €) de bien vouloir régulariser cet oubli dès réception de ce compte-rendu. Cela évitera des frais de relance et du travail supplémentaire aux bénévoles du bureau !! Le CA compte sur votre engagement pour continuer notre « combat » jusqu'à la réalisation complète du parc et de ses bâtiments sauvegardés. MERCI de votre compréhension et de votre soutien.

(Règlement à adresser par chèque au siège de l'association en signalant toutes les modifications intervenues depuis votre paiement 2017(adresse, téléphone, adresse mail))

